

Atelier de Réflexion pour l'Action

Note introductive

« L'employabilité et les sciences de gestion »

Animateur : Georges Hénault en coopération avec Gérard Cliquet et Robert Le Duff

L'employabilité impliquant obligatoirement un vécu organisationnel pour tout étudiant il devient évident qu'une formation universitaire en gestion, qu'elle soit partielle ou complémentaire ou bien principale (initiale, en alternance ou continue), s'impose au sein de tous les programmes des établissements d'enseignement supérieur. Cet apport permet en effet une meilleure connaissance a priori de la culture des entreprises (privées, publiques, à but non lucratif) ce qui facilite une insertion plus efficace du diplômé dans le monde du travail.

Les sciences de gestion au sein des universités situées à l'Est francophone de l'océan atlantique, du Nord au Sud, sont issues des facultés de droit et sciences économiques. Cependant les unités d'enseignement et de recherche les plus performantes en gestion à travers le monde (par la qualité de la recherche, une pédagogie innovante et un taux élevé de placement sur le marché du travail) sont des institutions autonomes qui peuvent et savent tisser des liens privilégiés avec les organisations extérieures. Voilà pourquoi les Institut d'Administration des Entreprises (équivalent des *Business Schools*) ou les Ecoles de Gestion (les *Schools of Management*) sont mieux équipées pour tisser des liens avec les parties prenantes de l'employabilité et faire face à la concurrence internationale.

L'enseignement professionnel de la gestion tourne autour de la prise de risque touchant les décisions stratégiques (vision, mission et valeurs) et opérationnelles (comptabilité, finance, gestion des ressources humaines, marketing, production). Les sciences de gestion traversent une profonde mutation sous l'influence de la mondialisation qui entraîne une certaine convergence des critères de scientificité au niveau notamment des revues à comité de lecture qui catalysent une hyper spécialisation de fonctions clés telles que finance de marché ou encore marketing, et ce au détriment d'une incontournable interdisciplinarité.

Replacés dans le contexte du LMD différents niveaux de coopération entre les Ecoles/Instituts de gestion et les autres composantes du système universitaire deviennent prioritaires afin de mieux gérer les clefs de l'employabilité. En plus des politiques de stages et bureaux de placement déjà en opération dans les universités ivoiriennes, ces dernières sont-elles mises en place ou envisagé les projets suivants ?

- Création dans tous les programmes de première ou deuxième année d'un cours d'introduction/sensibilisation à la gestion au même titre que les cours de base en sciences humaines et sociales.

- Organisation d'un concours de création d'entreprise ouvert à tous les étudiants en fin de cycle universitaire.
- Mise en place de programmes d'études conjointes à double compétence cogérés par l'école/institut de gestion et une autre faculté. Les exemples de succès mesurés par le taux élevé d'employabilité de ses étudiants abondent : MBA/JD (Doctorat en droit couplé avec le programme de MBA) par exemple à l'université de Harvard et à l'université d'Ottawa ou encore le diplôme bi-disciplinaire à l'Université de Rennes 1 : le master en biologie et gestion, physique et gestion.
- Constitution d'un incubateur d'entreprise multi facultaire en coopération avec le secteur privé/municipal/centre de recherche étatique. (également abordé lors de l'atelier sur l'université intrapreneuriale)

Pour ce faire, il faut également combattre les préjugés disciplinaires du monde universitaire à l'égard des sciences de gestion. Pour certains tenants des sciences dites exactes elles ne s'apparentent qu'au simple bon sens alors que pour quelques collègues de sciences humaines la gestion n'est qu'un ensemble de postulats idéologiques.

La gestion collégiale de l'université s'appuyant sur une Ecole de gestion autonome devient alors un préalable à la mise en place d'une stratégie d'employabilité.